

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2021

Délibération n° 21C/01/10

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
14 janvier 2021		Présents : 54
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 10
27 janvier 2021	En exercice : 77	Votants : 64

Objet : Convention avec l'école de cirque La Batoude pour l'organisation de stages durant les vacances et week-end.

L'an deux mil vingt et un, le 14 janvier à 17h00, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MME BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, MMES DEAUCOURT Josette (suppléante de M. CARRE Christophe), DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, FOVIAUX Pascal, Gaignon Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEVRE Frédéric (suppléant de M. POINSARD Cédric), LEFEVRE Jean-Charles, MATRON Matthias, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 54 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MMES BONNET Catherine, BOURGOIN Martine, DOLLEZ Colette, FONTAINE Patrice, HENNON Jean-Louis, NEGI Michaël.

Etaient absents : M. BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, MMES DRETZ Sandrine, GONTARCZYK Guy, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, M. VAUCHELLE Patrick, VERMEULEN Christèle, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;

MME DA SILVA Isabelle (Méry-la-Bataille) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEST Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) à M. LEDENT Didier (Moyenneville) ;

M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;

M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;

MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;

M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MM Xavier DENEUFBOURG et Alain FOURNIER

Le président Frans DESMEDT donne la parole à la vice-présidente Isabelle BARTHE, qui présente ce point.

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement culturel, la communauté de communes peut engager des actions visant à favoriser la pratique artistique des habitants du Plateau Picard.

En 2020, un projet de stage a été initié avec la Batoude qui compte parmi ses attributions une activité d'école de cirque agréée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque.

L'opération consistait à proposer aux enfants de 4 à 15 ans ainsi qu'aux familles ou adultes en groupe de participer à des stages de cirque durant les périodes de congés scolaires (hormis celle de fin d'année).

Il est proposé de reconduire l'opération en 2021 tout en diversifiant les modalités d'organisation pour proposer également des stages durant certains week-ends en dehors des congés scolaires (notamment en cas d'impossibilité sur certaines périodes de congés).

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts en vigueur ;

Vu le projet de convention joint en annexe, proposé par La Batoude, pour l'organisation d'un stage de cirque proposé aux habitants du Plateau Picard ;

Considérant l'intérêt de proposer une offre d'initiation à la pratique du cirque pour les habitants et pour les plus jeunes en particulier, durant les périodes de congés scolaires ;

Considérant l'intérêt de favoriser l'accès à ce stage du plus grand nombre de jeunes habitants du Plateau Picard ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

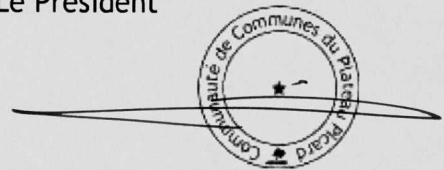
DECIDE de mettre gracieusement à disposition de La Batoude le gymnase communautaire de Saint-Just-en-Chaussée ou de Maignelay-Montigny, pour l'installation d'une antenne de l'école du cirque durant les vacances scolaires 2021, dans les créneaux habituellement alloués aux collèges. A défaut de disponibilité, les stages notamment en week-end pourront être organisés dans une salle polyvalente communale mise à disposition gracieusement par l'une des communes du Plateau Picard.

FIXE une participation financière de la communauté de communes à hauteur de 15 € par inscription aux stages proposés durant les congés scolaires et de 10 € par inscription pour les stages proposés durant les week-ends, pour chaque enfant habitant une commune du territoire, hormis pour « Cirque en Tandem » ,

AUTORISE le président à signer la convention établie entre la communauté de communes et La Batoude pour cette opération prévue lors de week-ends et des vacances scolaires à partir de mars 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 27 janvier 2021